

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

Vol. 3—No. 5

MONTREAL, 6 NOVEMBRE, 1873.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2.50 par an
Payé durant le premier mois - 2.00 "

Annonces - 10 cts par ligne par insertion

E. MORIN & CIE

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,
Solicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska, sous l'Acte de Faillite de 1869.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa via Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens

DEPART.

Brockville... 7.20 A. M. 4.00 P. M.
Ottawa..... 9.30 do 4.45 do
Rouffroy..... 8.00 do 3.00 do

ARRIVÉE.

Ottawa..... 8.00 P. M. 12.30 P. M.
Rouffroy..... 2.00 do 9.45 do
Brockville... 1.50 do 9.45 do

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

Rockville, 6 Mai 1872.

H. ABBOTT
Gérant.

N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVÉS

MONTREAL

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,
F. LARIN,
A. E. GAGNON.

30-30

MEULES FRANÇAISES

ET

ÉCOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent au vente Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

do pour mouler le blé,
do pour mouler l'avoine,
do pour écaler l'avoine,
do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Étain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné
Cuivre en Linrot, Fil de Fer, Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland,
Antimoine, Vitres, Do du Canada,
Zinc en Feuilles, Pointures, Tuile à Pavé,
Zinc en Lingots, Terre à brique, Vases de Jardin,
Plomb en Saumon, Fine Crevée, Dessus Chemin,
Rouge de Plomb, Briques afour-Fontaines, naise,

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE,
Tuiles à Pavé Économique Patent, &c.
Manufacturiers de SÈRES, CHAÎNES, et RÉS-

ISTES pour Lit. Un stock considérable toujours en



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

ARRANGEMENTS D'HIVER

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Dorré, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, 2500 Ile, Toronto, Guelph, London, Birmingham, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.30 A. M. Express de nuit do do do 8.30 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 8.00 A. M. Train de passagers pour Brockville et toutes les stations immédiates 4.00 P. M. Trains laissant Montréal pour Lachine, à 6.00 A. M., 7.00 A. M., 8.25 A. M., 12.00 midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 8.30 P. M. Trains laissant Lachine pour Montréal, à 6.25 A. M., 8.00 A. M., 9.15 A. M., 1.20 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M., 10.10 P. M. Le Train de 2.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central..... 8.45 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à..... 8.45 P. M.
Train pour Rouses Point communiquant avec les steamers du Lac Champlain..... 3.00 A. M.
Train pour Boston via le Chemin de Fer de Jonction des Cantons du Sud-Est, à..... 7.30 A. M.
Train d'accommodation pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.30 P. M.
Train de la malle pour Island Pond et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.
Express de nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'un Bas..... 10.00 P. M.
Train de la malle de nuit pour Québec, arrêté à St. Hilaire et à St. Hyacinthe, à..... 11.00 P. M.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur "F. A. I. M. O. U. T. H.", communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. B., tous les Mardis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret. Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et vendis à 6.00 p. m., pour St. John, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Boarding ou au Bureau No. 14, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGE,
Directeur-Gérant,

Montréal, 6 Oct. 1872.

CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU

A des Taux Modérés

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

DIRECTEURS :

Hon. JOHN YOUNG, President

J. F. SINCENNES, Vice-President

ANDREW ROBERTSON,
J. R. THIRAUDEAU,
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,
W. F. KAY,
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.
Gérant..... ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques
17 septembre 1873.

J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS

EN GROS

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 30 Oct. 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 8 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN en charge de toutes affaires légales collectées dans le District de Richelieu.

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

G. STINSON & CIE.,
Portland, Maine.

31-31
Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR

Entrepot d'épicerie, liqueurs

ETC., ETC., ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVET)

Effets portés à domicile.
24 avril

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1 ^{er} Octobre 1873.		
Distribués.	MAILS	Levés
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
11.30	Ottawa par omnibus (a)	7.00 7.45
11.00	Province d'Ontario... (a)	7.00 7.45
8.00	Rivière Ottawa par route	9.00
QUÉBEC.		
8.00	Québec-Trois-Rivières et Sorel par voie ferrée	5.00 7.00
	Québec par chemin de fer-Townships F. T. Riv. Arthurs Riv. du Loup	7.00
8.00	St. Jean et Lévis	5.00
10.00	Docteur Jean et St. Roch	2.30
10.00	Shelford et Riv. du Loup	2.15
MAILS LOCALES		
9.30	Beauharnois (route)....	6.00
9.30	Chambly.....	7.45 3.15
9.30	St. Ovide.....	7.45 3.15
11.00	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanagers	10.30
10.00	Hungtingdun.....	2.00
9.30	Lachine.....	2.00
9.30	St. Lambert.....	2.15
11.00	Laprairie.....	2.15
10.00	Longueuil.....	1.90
	N. Glasgow & St. Roch	7.00
	Terrebonne & St. Vincent	7.00
8.30	Pointe St. Charles	5.30 5.00
	St. Laurent, St. Luc, Ste. Eustache, Ste. Elisabeth, et Belle-Rivière.....	7.00
1.20	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	3.00 4.30
	Trois-Rivières par A. Riv. Nord.....	1.30
5.00		
6.00	PROV. MARITIMES.	
	N-Brunswick et Isle P.E.	7.00
	Halifax, N.-E.....	7.00
	Les mails pour N.-Nouveau sont envoyés tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternant à partir du 1 ^{er} Juil.	7.00
ÉTATS-UNIS.		
	Boston et les États de la Nouvelle-Angleterre, excepté le Maine.	7.45 2.30
8&9	New-York et les États du Sud.....	2.30
8&9	Island Point, Portland et le Maine.....	12.15
5&9	États de l'Oregon et du Pacifique et l'Alaska.....	7.00 7.45
6 11		
INDES OCCIDENTALES.		
	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres mails.....	
	Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jours à 9 A.M.	2.30
	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 2 ^e jour de chaque mois.	
GRANDE BRETAGNE,		
	Par la ligne Canadienne. Vendredi.....	7.00
	Par la ligne Cunard. Boston, Lundi.....	2.15

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 5.30 p. m.
(b) do. ouvert: jusq. à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des mails.
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 A. M., 1.00, 5.00 et 9.00 P. M.
Le Dimanche à 9.00 P. M.

\$5.00 MOULINS A COUDRE \$5.00

Première classe et complètes sous tous les rapports.
AGENTS DEMANDES
Avantages extraordinaires, Circulaires, Echantillons de couture, etc., gratis.
COMPAGNIE CANADIENNE DE FACTURE
26, University Place
New York.

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 5 Novembre 1873.

Plusieurs ventes importantes, par enchère, ont eu lieu pendant la semaine qui vient de se terminer. Nous ne croyons pas pouvoir donner une meilleure idée des cours des marchandises qu'en en publiant les détails.

Vente par encan de fruits, thés, vins, spiritueux et d'épicerie pour le compte de MM. Gillespie, Moffatt & Cie., 31 Octobre 1873.

48 sacs amandes 13c, 33 do do 13½c, 20 ½ boîtes de 13½c, 50 boîtes de raisins Valence (56 lbs) 7½c, 100 do do 7c, 1000 do do 6½c, 50½ do do 7c, 183 do do 6½c, 3000 do do 6½c, 200 do do 6½c, 2616 do do 6½c, 100½ boîtes Denia 6½c; 250 boîtes sur couches \$2.07½; 5 brls raisin de Corinthe 5c; 15 boîtes savon de Candie 7½c; 45 do do 6½c; 15 boîtes Cannelle 20c; 543 boîtes Raisins 6½c, 1200 do do 6½c; 4 brls Arrow's XX stout \$2.00; 2 tonnes Rhum de Jamaïque \$1.70; 5 barriques Genievre Henkes \$1.25; 10 caisses vertes do \$3.40; 2 barriques Whisky Isly \$1.90; 20 caisses Whisky Stewart \$3.50; 30 caisses do do Flasks \$1.85; 19 grts Eau de Vie Sazerac \$2.65; 20 ½ do do \$2.10; 26 caisses do do \$6.50; 40 do do Flasks \$7.75; 25 do do \$7.80; 30 boîtes thé Japonais 47c; 26 do do 32½c; 35 do do 45c, 11 do do 44½c, 20 do do 44½c, 10 do do 44c, 10 do do Gunpowder 75c, 25 do do Young Hyson 74c, 20 do do 74c, 10 do do 75c, 27 do do Congou 34c.

Vente de denrées coloniales, épicerie, produits français, vins et spiritueux, aux magasins et pour le compte de MM. Alex. Urquhart & Cie., 30 Octobre 1873. J. J. Arnton, commissaire priseur:

25 boîtes Macaroni, 12 lbs ch. 10c; 20 do do 11c; 35 de Vermicelle coloré 10c, 30 do do 11c; 20 do do 11½c; 70 do do blanc 11½c; 52 do do 12c; 25 doz. Gelatine, petite grandeur 97½c; 75 do do \$1.00; 50 do do moyenne grandeur \$1.47½; 20 do do grandes \$1.75; 13 caisses Huile de Ricin 70c per doz; 5 brs Soufre en poudre \$2.75 par 100 lbs; 5 sacs de Graine de Chauvre 4½c par lb; 10 do Graine de Chenevis 4c par lb; 2 brs do do de Sicile 4½c; 5 caisses de moutarde de Wix d'une lb \$1.37½ par doz; 6 caisses Moutarde de Coleman, boîtes d'une livre \$3.75 par doz; 8 bouquets do do en pots de 4 lbs 16½c par lb; 4 do do pots d'une livre 22c; 15 boîtes Epinois de Berger 11½c; 15 sacs Noisettes de Naples 11½c 65 do do 11½c; 86 do Noix de Grenoble 8½c; 5 do Amandes de Tarragone 13½c; 5 do do 14c; 15 do do 14½c; 10 do do Coques dures 5½c; 29 do do 5½c; 10 boîtes Amandes écalées, 32 lbs par boîte 19c; 15 do do 20c; 10 do do 21c; 50 do do, 25 lbs par boîte 15½c; 50 do do 16c; 30 do do 16½c; 100 do do 18c; 40 sacs de Noix de Brésil 8½c; 10 do do 8½c; 25 do do 7½c; 94 caisses Huile d'Olive de Beuche de Pigniol 4 doz. ½ bouteille \$3.75 par caisse; 40 do do ½ bout. 2 doz. \$3.25; 30 do do bout. une doz. \$2.50; 5 quartauts Huile d'Olive de Sicile 95c par gal; 20 boîtes Savon de Castile 8c par lb; 200 do do 7½c; 75 do do 7½c; 13 caisses Reglisse 14c. par lb; 11 do do 18c; 10 do do 13½c; 10 boîtes Sucre

Candi blanc 15½c; 25 do do jaune 14c; 70 boîtes Citrons confits 22c par lb; 20 do d'écorces d'Oranges confites 22c; 20 do do Citron 34c; 7 caisses de Capres \$1.65 par doz; 5 brls Marmalade Crosse & Blackwell 2.60 par doz; 30 do do Edward \$1.70; 63 do do \$1.65; 36 caisses Sardines à l'Huile ½ boîtes 12c; 10 do do ½ boîte 21c; 13 do do 21c; 26 do do 20c; 60 caisse de Vermouth \$3.75; 19 do do \$3.50; 5 quartauts Vinaigre de Bordeaux 41c par gal; 2 sacs Poivre blanc 34c; 5 do do 19c; 5 colis Clous de Girofle 25½c; 5 do do 26½c; 5 sacs Café Mocha 30½c; 2 brls Gingembre de la Jamaïque 19½c; 2 caisses Cannelle 22c; 2 do do 21½c; 11 do do 21c; 5 sacs Tapioca perlé 7½c; 2 do do brut 8½c; 2 do do 8c; 5 do do 7½c; 12 do sagou petit perlé 5½c; 15 do do 5½; 5 do do gros perlé 5½c; 5 caisses Noix de Muscade 95c; 155 lbs de Macis \$.35; 3 caisses Chicorée de Barry 11½c; 20 boîtes Bougies Belmont Sperm, 6 à la lb. 22c; 150 do do 21½c; 40 do do 12.22c; 30 caisses Pierre bleu Cooney 14 lbs par boîte 6½c; 10 caisses do Universal 12½c; 10 do do 12c; 5 caisses en billes Royal Windsor 13½c; 50 brls Salpêtre 112 lbs \$9.25; 11 brls Cirage Day & Martin \$2.75 par doz; 6 do do ½ bout. \$.80; 2 caisse Figue récolte 1873 12½c par lb; 3 do do 12c; 3 do do 11½c; 6 do do 12c; 3 do do 11½; 1 do do 11c; 5 do do sur couches 2 lbs 11c; 1 do do extra Eleme 14c; 5 do ordinaires 7c; 100 boîtes de Raisin Sultan 15 lbs ch. 10c par lb; 25 do do 10½c; 350 do do 10½c; 55 brls do 56 lbs ch. 8½c par lb; 133 Cabas de 7½c; 10 caisses citrons \$5½; 20 do do \$5½; 5 brls Raisin de Corinthe 5½c; 80 do do 6½c; 100 do do 5½c; 20 boîtes Loose Muscatel, Gomez \$2.50; 20 do do \$2.40; 100 do do McCulloch \$2.30; 25 do do sur couches, Gomez \$2.15; 225 do do \$2.10; 300 do do \$2.05; 25 do do \$2.05; 1050 do do \$2.00; 300 ½ do do \$1.05; 200 do do \$1.02½; 300½ do do 61c; 200 do do 60c; 13 boîtes Capres \$1.75; 5 caisses Ketchup ½ bout. Crosse & Blackwell \$1.65; 10 do Marmalade do \$2.65; 40 brls raisin de Corinthe 5½c; 30 boîtes Raisin de Valence 7½c par lb; 225 do do 7½c 500 do 7½c; 750 do do 7½c; 1000 do do 7c; 25 boîtes Figue de Malaga 5½c; 25 do do 5½; 100 do do 5c; 50 do do 3½c; 150 do do 3½c; 50 do do marque de la Couronne 5c; 25 do do 5½c; 500 do do 3c; 25 Cabas Figue de Malaga 3½c; 50 do do 3½c; 200 do do 2c; 999 do do 2c; 50 boîtes do 3½c, 700 do do 3c; 10 barriques Eau de Vie Dubois \$1.97½ par gal; 15 quartauts do \$2.00; 115 caisses do \$6.50; 97 do ½ bout. \$7.50; 8 do do ½ do \$9.25; 9 tonnes Rhum de Demarara 16 degrés \$1.52½; 2 do do Jamaïque \$1.70; 2 do do \$1.66; 9 do do \$1.65; 10 quartauts Vin pur jus 70c; 10 do do extra 75c; 27 Octaves do do 77½c; 2 do Sherry Misa \$1.60; 15 caisses Old Tom Booth \$6.25; 40 barils Bière de Bass, Bout. \$2.60 par doz; 50 do do \$2.57½; 50 do do ½ bout. \$1.67½; 10 caisses Porter de Blood, bout. \$2.35; 31 do do \$2.40; 10 do do ½ bout. \$1.62½; 10 do do \$1.60; 32 do do \$1.55; 4 do Gingembre coult \$6.50; 10 do \$6.25; 10 do do \$6.00.

Vente par encan de Hareng de Canso, Huiles, etc., ex "Marie Artémise" sur le quai, par ordre de MM. Tiffin Bros., 30 oct. 1873:

11 brls Morue \$3½; 0 brls Morue en saumure \$4½; 24 do Harengs 74½; 17 do do \$1½ 5 do Maqueron \$5; 6 do Harengs \$3½; 8½ brls do \$1½; 101 do do \$1½; 50 do do \$2½; 25 do do \$2½; 183 do do \$2½; 25½ brls do \$2; 150 do do \$2; 13 do do \$2; 25½ do do \$1.11½; 25 do do \$1.25; 50 do do \$1.25; 3½ brls Anguilles \$2; 2 do do Laques \$3; 4 brls Huile de Siskawitz 61c; 19 do do Morue 57½c; 25 do do 55c; 5 brls Siro, Golden 40c; 5 do do Miel 49c; 200 Qtz. Morue sèche \$4½.

VENTE DE CHARBON.

La cargaison du steamer "Ganges" de Sydney, C. B. a été disposée à l'enchère pour le compte des assureurs et au clos de la Cie. Intercoloniale. Un lot de 800 tonneaux a rapporté \$4.40 et 1000 tonneaux d'un autre lot \$4.80. Les acheteurs étaient MM. Lord, Major & Munn.

Revue du Marché de Bois

Du Canada de MM. Castry & Routh, commissionnaires en bois, Montréal et Québec, pour le mois d'Octobre 1873.

La campagne de bois clôture très à bonne heure cette année, et morant d'inanition. Les propriétaires des scieries doivent donc se convaincre aujourd'hui qu'il leur faut en hiverner un fort stock. Nous ne pouvons pourtant pas dire que le marché est démoralisé. Peu de bois à la vérité, a été expédié, comparativement à l'année dernière aux Etats-Unis. Les producteurs, toujours disposés à faire affaire avec une bonne pratique à des prix raisonnables, étaient néanmoins très recalcitrants quand de certaines limites ayant été atteintes et préféraient tenir la marchandise, ce qu'ils firent dans bien des cas, plutôt que de la sacrifier, forts de l'impression qu'on avait atteint le plus creux et qu'une réaction devrait se faire sentir sous peu, que le niveau s'établirait avant longtemps, lequel par le coût élevé de production devait être considérablement au-dessus des cours actuels. On s'attendait à une amélioration très marquée avant la clôture de la navigation et elle se fait inévitablement arrivée, si ce n'eût été l'urgence financière de New-York, qui est arrivée au moment où la demande s'accroissait fortement, ce qui eut l'effet de faire désertier le marché par les opérateurs qui ignoraient ce que l'avenir leur réservait.

Par le temps que la situation pourrait s'améliorer, il sera trop tard pour faire des expéditions au Canada. Les propriétaires des scieries sont sous l'impression, tout en mettant de côté l'idée d'une famine de bois, qu'une bonne demande surgira le printemps prochain, qui absorbera les existences, et que les prix qui s'obtiendront alors compenseront complètement les frais d'hivernement encourus. Nous partageons nous-mêmes cette opinion. Il est impossible que le cadre actuel se maintienne encore bien longtemps; et nous croyons qu'une forte partie du stock visible aura changé de mains avant l'ouverture de la navigation l'année prochaine et il est tout naturel de supposer que les premiers acheteurs seront les plus heureux.

C'est une habitude ancienne qu'on a de croire que la production de billots sera au-dessous de l'ordinaire. Les producteurs s'unissent pour

de mander une diminution dans les opérations, et chacun croyant que son voisin fera tel que convenu, se met à l'ouvrage et abat autant d'arbres et produit autant de billots qu'à l'ordinaire, de sorte que le moyenne se trouve la même qu'à l'ordinaire. Si cette année eût été une année ordinaire, nous croyons bien qu'on n'aurait pas changé d'habitude et le programme aurait été exécuté à la lettre, mais cette année le résultat sera différent parce que : premièrement, les fortes existences combinées avec la difficulté du marché monétaire restreindra la facilité d'obtenir les moyens nécessaires pour poursuivre de fortes opérations et il est bien peu de scieries qui peuvent en même temps tenir leur stock et faire marcher les chantiers sans beaucoup d'aide des banques ; secondement, les propriétaires des scieries éprouvent les effets d'une saison pendant laquelle le calme n'a pas cessé de régner, et ils comprennent qu'ils sont en grande partie responsables du surplus de production qui a amené l'état de choses actuel, de sorte que, ignorant ce que l'avenir leur réserve, la prudence, leurs propres intérêts nécessiteront une réduction dans la production des billots. Les préparatifs pour les chantiers paraissent être d'environ la moitié des années ordinaires.

Les madriers ont été en forte demande pendant toute la saison à ces hauts prix ; ceux d'épinette à un chiffre qui éloignait l'idée de les scier en planches, et ceux de pin à des prix tellement rémunérateurs que plusieurs scieries qui avaient commencé à scier des planches, n'étant pas arrangées pour scier du madrier, ont résolu de ne plus s'y faire prendre de nouveau. La perspective actuelle laisse supposer que les cours pour le pin et l'épinette blanche attendant à une hausse d'environ 10 pour cent sur les plus élevés de cette année. En épinette rouge on a déjà fait des engagements à une hausse de \$6 pour cent de l'étalon de Québec (2650 pieds M. de P.) sur les cours de l'automne de 1872.

Les expéditions à la rivière Platte comprennent 76 vaisseaux portant 33,100,000 pieds de bois contre 66 vaisseaux portant 25,600,600 pieds à même date, l'année dernière. La différence apparente ne se a pas aussi considérable quand on remarquera que six gros vaisseaux ont pris leur feuille de route en novembre, quand cette année, il ne reste que deux petites barques qui doivent faire voile pour la même destination. Pour la côte occidentale de l'Amérique Méridionale, 5 vaisseaux portant 4,060,000 pieds ont pris leur feuille de route contre 17 vaisseaux portant 3,040,000 pieds l'année dernière. Il n'y a pas de vaisseaux en destination de cette dernière place à partir cette année.

Total des expéditions de l'année dernière à la rivière Platte : 72 vaisseaux portant 28,235,000 pieds. À la côte occidentale de l'Amérique du Sud : 20 vaisseaux portant 10,072,000.

Le fret par canal est resté bas pendant toute la saison. Le taux d'Ottawa à New-York est maintenant de \$2 50 par M. pieds plus bas que l'année dernière à même époque.

Rapport annuel du Département de la Merine et des Pêcheries pour l'année expirant le 30 Juin 1872.

Nous avons reçu la version française du rapport ci-dessus qui contient une foule d'informations précieuses. C'est un volume d'au delà de 600 pages. On aura une idée de la diversité des sujets qui sont traités par l'énumération suivante de leurs titres.

1. Entretien des phares, bateaux-forts, sifflets d'alarme à vapeur, bouées et balises.
2. La construction de nouveaux phares, avec quais, sifflets d'alarme à vapeur, bateaux-lumières, etc., que le gouverneur en conseil pourra prescrire.
3. Contrôle des maisons de la Trinité et des pilotes.
4. Vapeurs appartenant au gouvernement fédéral et non-employés pour la défense ou l'attaque.
5. Police des rivières et des ports.
6. Etablissements philanthropiques pour les marins naufragés,—hôpitaux de marine et soin des marins malades ou dans le dénuement et des équipages naufragés.
7. Application des lois relatives à l'inspection et au bureau des inspecteurs des bateaux à vapeur.
8. Certificats de capacité accordés aux capitaines et aux seconds.
9. Relevés et enquêtes concernant les naufrages.
10. Récompenses pour sauvetage, en mer.
11. Observations météorologiques, observatoires et sémaphores.
12. Préposés à l'engagement des matelots et bureaux de ces préposés.
13. Subventions aux vapeurs qui ne dépendent pas de l'administration des postes.
14. Contrôle des fonds perçus pour l'amélioration de havres.
15. Contrôle des commissaires et des maîtres de havre nommés par le gouvernement fédéral.
16. Application des lois concernant les pêcheries.
17. Etablissement et contrôle des nombreuses agences nécessaires pour surveiller et protéger les pêcheries maritimes, en estuaires dans les rivières et les lacs.
18. Formages et permis relatifs aux privilèges de pêche.
19. Règlements concernant les pêcheries maritimes et intérieures et protection de ces pêcheries.
20. Amélioration des produits de la pêche dans certains cours d'eau ou renouvellement de ces produits.
21. Pisciculture.
22. Police maritime et protection des pêcheries côtières contre les étrangers ; application des articles du traité passé avec les Américains relativement aux pêcheries, et, en général, toutes questions relatives aux intérêts maritimes du Canada non comprises dans la liste précédente et ne faisant point partie des attributions d'un autre ministère.

Nous croyons intéresser spécialement les lecteurs du *Négociant* en reproduisant quelques parties de ce rapport qui intéressent le commerce à un si haut degré.

À propos des règlements concernant les capitaines et les seconds des navires au long cours on lit :

Le règlement de toutes les questions relatives à l'examen des capitaines et se-

conds de navires, et l'octroi de certificats de service et de capacité, ont grevé considérablement le service de ce ministère ; mais l'introduction de ce système a parfaitement réussi en Canada ; les diplômés canadiens ont été reconnus en Angleterre et ailleurs, et nos marins instruits sont actuellement reconnus et appréciés dans tout le Royaume-Uni ; avantages précieux pour le Canada. Avant que ce système eût été introduit en Canada et que le gouvernement anglais eût commencé à reconnaître les diplômés de capacité accordés par ce ministère, il arrivait souvent que nos capitaines et seconds de navire, à leur arrivée en Angleterre sur des navires dont ils étaient quelquefois en partie propriétaires, ne pouvaient pas subir les examens requis à temps pour repartir, vu que tous les navires anglais acquittés pour des voyages au long cours devaient avoir des capitaines et seconds porteurs de diplômes de capacité accordés par le gouvernement anglais : il en résultait qu'ils devaient abandonner le commandement de leurs navires à d'autres officiers porteurs des certificats requis et se sentaient ainsi dans une position inférieure à celles des capitaines anglais ; il est pourtant bien reconnu que les marins des colonies de l'Amérique Britannique du Nord ne le cèdent en rien, sous le triple rapport de l'intelligence, de la capacité et de la sobriété, à ceux du Royaume-Uni ou de tout autre pays maritime. Mais ces abus sont réformés, et le jeune capitaine canadien, qui a passé les examens nécessaires dans son pays, se rend en Angleterre sur le navire qu'il commande, l'entre, le décharge et, après avoir pris un nouveau chargement pour un port étranger, demande son acquit à la douane et, en réponse aux questions d'usage, produit la pièce importante qui lui a été délivrée par ce ministère, puis, avec un légitime orgueil il peut ajouter : " Je suis Canadien et voilà mon diplôme." Sur quoi, il constate, à sa grande satisfaction, que son diplôme a autant de valeur que s'il eût obtenu à Londres.

Et à propos de l'inspection des vapeurs canadiens, le rapport dit :

Une autre division importante de ce ministère qui demande beaucoup de soin, d'esprit de conciliation et de fermeté, c'est l'inspection de tous les vapeurs canadiens, de leurs chaudières et de leurs machines. Leur nombre a constamment augmenté depuis quelques années, et aujourd'hui l'on en compte 473 ; en outre, non seulement un grand nombre de canadiens mais une foule d'Américains et d'étrangers d'autres pays voyagent sur ces bateaux durant l'été, attirés qu'ils sont par l'aspect pittoresque de notre pays ; il est donc de la plus haute importance que cette inspection soit faite minutieusement et avec impartialité en sorte que les amateurs de vapeurs et le public gardent une entière confiance. L'examen des mécaniciens qui font le service de ces chaudières et machines nécessite effectivement un travail considérable et est d'une importance égale à celle de l'examen des chaudières et machines. Durant l'année, 741 mécaniciens de vapeurs de différents grades ont obtenu des brevets de capacité et les demandes continuent à se multiplier. Toute cette division du ministère exige un grand travail et comporte une grande responsabilité, parce qu'il s'élève sans cesse entre les inspecteurs, les armateurs et les mécaniciens des questions qui demandent du soin et de l'attention. Je suis heureux d'avoir à constater que le service de cette division a été parfaitement fait et que si peu d'accidents ont eu lieu depuis cinq ou

six ans, quand l'on considère le grand nombre de vapeurs et de mécaniciens examinés et l'étendue des côtes maritimes et à l'intérieur que ces vapeurs fréquentent.

Nous continuerons à donner des extraits de cet intéressant rapport dans nos prochains numéros.

Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

GUNNY (Bois en).—*Uncle's wood.*—Celui qui est encore brut avec son rubier et son écorce.

GUNNY [Toile de] de l'Inde. La base de cette toile est la fibre d'une espèce de chanvre du Bengale appelée *Gunn*. Elle sert d'emballage pour beaucoup de marchandises.

MARASSES. Crates.—Emballage en forme de caisse à claire-voie ; c'est une espèce de cage ou un assemblage de planches sciées en barreaux ou de bâtons écartés les uns des autres. On y arrange avec de la paille les verres à vitre, les bouteilles, les poteries et les finances qu'on veut transporter.

HIVERNAGE. *To winter or lie up in a port during the winter season.*—Le temps que les bâtiments passent en relâche dans un port abrité, pendant la mauvaise saison.—Se dit aussi de l'époque régulière des coups de vent, etc., dans certains parages où la navigation est alors plus dangereuse.

HOMOLOGATION. Homologation. Confirmation.—C'est l'approbation donnée par un Tribunal de commerce à un acte qui n'a de valeur que par cette approbation. L'homologation est une sorte de jugement ; elle donne à l'acte la force de la chose jugée. Le tribunal homologue les rapports d'arbitres, les concordats, etc.

HONNEUR. Faire honneur à la signature de quelqu'un. [*To pay honour to a draft. To protect the signature of.*]—Intervenir et payer pour conserver à la signature de quelqu'un le crédit dont elle jouit. Se dit particulièrement quand une lettre de change ayant été protestée, un autre que le tiré veut bien l'accepter et la payer pour le compte du tireur ou de quelque endosseur.

IMPORTATION. Importation. Imports.—Introduction dans un port de commerce de marchandises provenant principalement de l'étranger : On dit : marchandises d'importation directe, quand elles viennent des entrepôts et ports intermédiaires.—*Importateurs*, ceux qui reçoivent des marchandises de l'étranger, etc.

INCERTAIN. Uncertain price.—Dans les cotés de change, quantité variable d'une monnaie échangée contre une quantité fixe d'une monnaie de pays différent.

INDENNITÉ. Indemnity.—Dédommagement d'une perte ou d'un préjudice occasionné par sa propre faute ou par sa négligence ; par un voiturier, pour retard ; par un capitaine, pour défaut d'arrimage de la marchandise ; pour retard dans l'exécution et pour la non-exécution de conventions particulières, etc.

INNAVIGABILITÉ. A vessel unseaworthy.—État d'un navire tellement endommagé, qu'il n'est plus possible, même à l'aide de réparations, de le mettre en état de naviger. Cette impossibilité dépendra des circonstances ; par exemple, si les réparations nécessaires au navire exigent des dépenses aussi considérables que pour en construire un neuf, le navire, quoique réparable en lui-même, pourrait être déclaré innavigable.

INSCRIPTION DE RENTE. Inscription of 300,

4 1/200).—Titre donnant le droit de toucher des rentes au Trésor public.

INTERCOURSE. Le droit d'intercourse est le droit qui consacre, par des traités ou par l'usage, la libre navigation des bâtiments de deux nations, entre les ports qui appartiennent à ces nations.

INTERET. Interest.—Loyer d'un capital prêté ou argent ; ce qu'on paye pour jouir de ce capital ; indemnité ou bénéfice prélevé sur des sommes en compte courant ou par réglemens particuliers.—L'intérêt est composé, lorsque, à chaque échéance, on joint l'intérêt au capital, pour former un nouveau fonds productif. C'est l'intérêt des intérêts, puisqu'il est pris sur des sommes qui renferment déjà des intérêts.

INTERLOPE. Smuggling.—Commerce interlope, qui se fait en fraude, en contre bande, pour éviter de payer les droits.—Bâtiment [*Smogleur, Smuggler*] que l'on emploie à ce commerce.

INTERVENTION. Acceptance or payment for honour of. *To protest a signature.*—L'aveu d'un effet à la place de l'obligé, et pour le compte du tireur ou d'un endosseur. On accepte aussi une traite par intervention.

INVENTAIRE. Inventory.—État général des dettes actives et passives d'un négociant, et des diverses valeurs qu'il possède. Aux termes de la loi, son inventaire doit être fait tous les ans.

JAUGE. JAUGEAGE. Measuring. Gauge. Tonnage or burthen.—Opération par laquelle on constate le tonnage d'un navire, la contenance des fûts de liquides.—*Jauge* est aussi le nom de l'instrument qui sert à mesurer la capacité d'un tonneau ou de tout autre vase.

JOURNAL. Day-book ; Journal.—Livre dans lequel un négociant est tenu d'insérer, jour par jour, toutes les opérations de son commerce, conformément à la loi.

JOURNAL DE BORD OU DE MER, OU DE NAVIGATION. Daily register for the ships.—C'est un registre coté et paraphé, dans lequel le capitaine d'un navire est tenu d'insérer, jour par jour, les circonstances particulières de sa traversée, les accidents qui lui surviennent, ses relâches et tous détails importants à consigner. Ces notes sont les éléments de son rapport.

JOURS DE GRACE. Days grace or of grace.—Délai accordé pour payer une lettre de change ou un billet à ordre au-delà de la date du payen et stipulé sur ces effets.

JOURS DE PLANCHE OU STRAINS. Lay days ; running days.—Jours accordés par la charte-partie pour pouvoir charger ou décharger les marchandises, au-delà desquels une indemnité au fretteur, aussi fixée dans le même acte, devient exigible pour chaque journée de retard.

JUGE-COMMISSAIRE. Judge delegate.—Le Juge commissaire est un magistrat délégué par un tribunal pour procéder à certaines opérations que ce tribunal ne pourrait exécuter par lui-même et séance tenante, telles que les examens de comptes, les vérifications de pièces et une foule d'autres actes plus faciles à accomplir avec suite et dans le silence du cabinet par un seul juge que par un tribunal en audience publique ou dans la salle des délibérés.

Mais c'est en matière de faillite surtout, que les attributions du juge commissaire sont plus graves. Il doit d'abord être entendu dans toutes les contestations que la faillite fait naître ; et en outre, il est chargé d'accepter, de diriger, de surveiller toutes les opérations préliminaires et définitives de la faillite.

KELN. Mesure anglaise pour le Charbon de terre, équivalant à 21 boisseaux 4 1/2 ou 8 chaldrons, ou environ 256 hectol. 1/2, ou kil. 31,539.20. Elle est employée dans le

commerce de Newcastle pour le chargement des navires.

LEGE. Se dit d'un navire qui n'a à bord ni le t, ni cargaison. *Light, or non sufficiently ballasted.*

LEST. Ballast.—Poids consistant en pierres, sable, ou gros morceaux de fer de fonte, nommés *guenes*, que l'on place dans le cale d'un navire pour assurer sa stabilité dans le port ou le mettre en état de tenir la mer, c'est à dire pour qu'il puisse soutenir l'effort des voiles en plongeant jusqu'à une certaine hauteur. A bord des bâtiments de commerce, la quantité de marchandises embarquées se trouvant presque toujours assez considérable pour lester le navire, on n'a recours au lestage que dans les circonstances où le navire est obligé de prendre la mer sans avoir reçu une cargaison suffisante pour assurer la stabilité.—*Sur lest*, Se dit d'un navire qui part avec son lest, sans aucune marchandise à bord.

LETTRE DE CHANGE. Bill of exchange.—Effet de commerce par lequel un négociant ordonne à une personne habitant une autre ville de payer une somme à l'ordre d'une autre personne. Il est transmissible par endossement.

LETTRE DE CHANGE par première, seconde et troisième. [Bill of exchange, first, second, third ; set of bills.]—On peut tirer une lettre de change par première, seconde et troisième. On met dans la première : "Payez par cette première de change [la 2e et la 3e ne l'étant]." Dans la seconde : "payez par cette seconde de change [la 1ère et la troisième ne l'étant]." Dans la troisième : "payez par cette troisième de change [la 1ère et la 2e ne l'étant]." L'une de ces traites étant payée, les autres sont de nulle valeur.—S'il n'y a pas de seconde et de troisième, on met : "payez par cette seule de change."

LETTRE DE CHANGE à l'ordre du tireur. [Bill of exchange to the order of the drawer.]—Lorsqu'un négociant ne trouve pas de preneur, et qu'il veut néanmoins faire traite sur son débiteur, il met : *payez à mon ordre, valeur en moi-même*, parce que personne ne lui en fournit la valeur, ce qui a lieu seulement quand il passe cette traite à l'ordre d'un tiers.

LETTRE DE CRÉDIT. Letter of credit.—Lettre par laquelle un négociant prie un de ses correspondants de remettre une somme fixe, ou jusqu'à concurrence de telle somme, à une personne dénommée.—On dit : *ouvrir un crédit de...*, *to open or to lodge a credit for...*

LETTRE DE VOITURE. Bill of parcels. Way-bill.—Contrat entre le voiturier et l'expéditeur pour le transport des marchandises par terre.

LIBRE PRATIQUE. Un navire est admis à libre pratique, quand il a purgé sa quarantaine, et qu'il lui est permis d'aborder et de débarquer.

LIBRE [Papier] ou papier mort.—Unstamped paper.—Papier sans timbre.

LICENCE. Licence. Permission spéciale accordée, par l'Administration des Contributions indirectes, aux négociants qui veulent recevoir et expédier des liquides assujettis par la loi à une taxe de consommation et de circulation, principalement à ceux qui, à titre d'entrepositaires, veulent les déposer dans leurs magasins pour les vendre ou pour les réexpédier plus tard.

LIQUIDATION. Liquidation.—La liquidation est l'épurement de tous les comptes, la répartition de tous les intérêts engagés dans une entreprise ; par suite c'est le paiement de toutes les dettes passives et le recouvrement de toutes les dettes actives.

Ce mot s'applique à bien des cas. Il y a liquidation de rentes sur l'Etat ; d'une

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 6 NOVEMBRE 1873.

Avis aux Retardataires.

Nous discontinuons, aujourd'hui, d'adresser notre journal aux abonnés endettés envers nous de plus de six mois d'abonnement et tous les comptes qui n'auront pas été soldés au quinze courant seront remis entre les mains de notre avocat pour collection.

Nous ne recevons plus de renvoi des personnes à qui nous avons adressé notre feuille depuis le commencement de notre troisième année.

FARINES.

Nos lecteurs verront en consultant notre tableau de prix courant que nous avons changé les noms des farines d'après le nouvel étalon.

INSPECTION DE POISSON.

Nous attirons l'attention du commerce sur l'avis public que nous publions dans nos colonnes de ce jour, concernant l'inspection de poisson. On verra par la section 62 que l'inspection est obligatoire et que toutes personnes qui offriront en vente du poisson salé qui n'aura pas été inspecté s'exposent à le faire confisquer à part d'une amende de cinq dollars pour baril qui aura été offert en vente ou vendu sans inspection.

L'INDUSTRIE A CHICAGO.

Un correspondant résume comme suit l'état de l'industrie à Chicago :

Classe I. Manufactures de fer :—Capital, \$13,500,000 ; employés, 9623 ; gages, \$7,250,000 ; production, \$32,103,000.

Classe II. Manufactures de bois :—Capital, \$9,100,000 ; employés, 9170 ; gages, \$5,672,195 ; production \$18,607,000.

Classe III. Manufactures de fer et de bois :—Capital, \$6,112,500 ; employés, 4816 ; gages, \$3,356,000 ; production, \$17,419,000.

Classe IV. Manufactures de métaux autres que le fer, —Capital, \$2,770,000 ; employés, 1640 ; gages, \$1,320,000 ; production, \$8,500,000.

Classe V. Manufactures de cuir.—Capital, \$3,730,000 ; employés, 2395 ; gages, \$1,525,280 ; production, \$6,967,000.

Classe VI. Distilleries, brasseries, etc.—Capital, 2,760,000 ; employés, 512 ; gages, \$489,000 ; production, \$9,130,000.

Classe VII. Tailleurs de pierre, briquetiers, etc :—Capital, \$3,691,200 ; employés, 4748 ; gages, \$3,725,700 ; production, \$7,886,600.

Classe VIII. Produits chimiques :—Capital, \$2,776,000 ; employés, 1850 ; gages, \$876,000 ; production, \$8,145,000.

Classe IX. Diverses manufactures :—Capital, \$9,574,410 ; employés, 15280 ; gages, \$4,270,555 ; production, \$21,938,000.

En faisant le total on arrive aux chiffres suivants :

Nombre de manufactures..	730
Employés,	50,734
Capital,.....	\$54,013,910
Gages,.....	28 528,730
Production	130,745,000

Les progrès de l'industrie ont été extrêmement rapides dans la capitale de l'Ouest. En 1860, il n'y avait que 129 fabriques dans cette ville, et aujourd'hui, elle s'enorgueillit d'en compter 730, dont 189 établies depuis 1870. L'Ouest est évidemment destiné à devenir un grand centre manufacturier en même temps qu'agricole et à éclipser dans un avenir prochain toutes les autres parties des Etats-Unis.

LA CRISE AUX ETATS-UNIS.

Les espérances que l'on avait conçues d'un prochain apaisement de la crise financière qui sévit aux Etats-Unis depuis bientôt deux mois ne se réalisent point, et le jour où le marché sera enfin rétabli paraît plus éloigné que jamais. La semaine qui vient de finir a vu de nombreuses catastrophes dont la plus importante est celle de MM. A & W. Sprague, de Providence, Rhode-Iland. MM. Sprague possèdent d'immenses fabriques de coton, qui comptent plus de 2,000,000 de broches ; ils contrôlent quatre banques, des fabriques de fer, une compagnie de navires océaniques ; ils avaient des maisons à New-York, Philadelphie, et leur papier

circulait largement dans tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Depuis quelques jours on les savait embarrassés. Néanmoins, jusqu'au dernier moment on espérait qu'ils trouveraient aux banques des ressources que celles-ci se sont reconnues incapables de fournir, et il a fallu que les Sprague déposassent leur bilan. On calcule que cette faillite va laisser sans emploi plus de 10,000 ouvriers. Les banques qu'ils contrôlaient ont fermé leurs portes et une requête a été ordonnée par le gouverneur d'Etat, et les maisons alliées ont dû suspendre leurs paiements. Le passif dépasse \$15,000,000. Au même moment on annonçait la faillite de MM. Lloyd, Hamilton & Cie., banquiers de New-York, qui étaient en rapport avec pas moins de trente cinq maisons de banque de la Pennsylvanie, qui elles mêmes étaient en rapport avec les intérêts industriels de cet Etat qui sont en ce moment en grande souffrance. Le passif de cette maison doit atteindre plusieurs millions ; il n'est pas douteux que sa chute entraînera beaucoup d'autres.

Le commerce de produits a été affecté par la faillite de MM. Maltman, Schmidt & Cie, de New-York, dont des traites au montant de £35,000 ont été protestées en Europe.

Enfin, pour clore la liste, on annonce la suspension de la maison de nouveautés de MM. Young, Moya, Altman & Cie., de Philadelphie. Passif \$600,000.

Ces désastres si considérables ne sont que peu de chose néanmoins comparés aux souffrances des classes industrielles et aux dommages éprouvés par les manufacturiers de tous genres. La difficulté, ou plutôt l'impossibilité d'obtenir de l'argent, le peu d'empressement que les marchands mettent à acheter résultant de la difficulté de vendre ou d'avoir de l'escompte, ont forcé les fabricants à renvoyer une partie de leurs ouvriers, à réduire les gages des autres, et à diminuer les heures de travail. Il n'est presque aucune maison qui n'ait été obligée de prendre ces mesures de précaution et il en est plus d'une qui a même fermé ses portes pour toute la durée de l'hiver.

Il n'est pas de doute que plus d'un demi million d'ouvriers se trouveront sans emploi ou ne trouveront qu'un travail partiel, insuffisamment rémunéré.

L'abandon temporaire, au moins, d'un grand nombre de chemins de fer projetés entrave sérieusement l'industrie du fer qui prend des développements immenses et qui était assurément la plus importante des Etats Unis. On écrit de Philadelphie au Times de New-York, que "le fer de toutes sortes se vend au dessous du prix

« coûtant, et si les affaires ne s'améliorent pas, la moitié au moins des fontes seront éteintes la semaine prochaine. La demande pour la fonte est nulle. Ce pendant si l'on peut se procurer du fer gris forgé, il serait en bonne demande. Le prix de celui-ci aux fournaises est de \$27.00 à 29.60, ce qui ne paie pas les frais de fabrication. La production de la fonte verte sera réduite d'un quart au moins, la semaine prochaine.

L'industrie la plus souffrante ensuite est celle des cotonnades et des lainages, dont la production aussi sera réduite d'un tiers à la moitié. Tel est l'état actuel de nos voisins. Cette crise qui écrase l'industrie la plus prospère du monde après après celle de l'Angleterre, est arrivée au moment où la balance penchait invariablement du côté des Etats-Unis, grâce à une récolte exceptionnelle abondante et à la demande exceptionnelle de céréales par l'Europe. Et rien jusqu'ici n'a pu y mettre un terme, pas même les millions de louis d'or expédiés depuis deux mois de la Grande Bretagne et qui a forcé la Banque d'Angleterre de porter à 8 par cent son taux d'escompte.

Cela serait inexplicable, si l'on ne savait qu'une dette longtemps accumulée, la spéculation et des entreprises hasardeuses pèsent de tout leur poids dans la balance, ruinent la confiance, étouffent le crédit et immobilisent des ressources immenses, qui, si elles étaient réalisables auraient bientôt remis chaque chose à sa place. C'est une leçon qui doit nous servir et nous mettre en garde contre la fièvre des entreprises qui dépasseraient la mesure de nos forces.

TEMPS DURS.

On lit dans le *Foyer Canadien* publié à Worcester, E.-U.

Plus de 20,000 employés de manufactures dans le Connecticut sont actuellement sans ouvrage. Dans les autres états, la plupart des manufacturiers ont aussi suspendu ou parlent de suspendre leurs travaux. Il est à craindre que la crise ne se prolonge jusqu'après l'ouverture du congrès. Les hommes d'affaires ne semblent pas disposés à faire des investissements d'aucun genre avant que les vues financières du congrès soient connues et qu'on puisse en calculer la portée.

La reprise des paiements en espèces devient chaque jour de plus en plus probable dans un avenir très prochain. Beaucoup de maisons de commerce ont déjà commencé à recevoir les *greenbacks* au pair de la monnaie d'argent.

Nous ne saurions trop recommander à nos compatriotes d'économiser plus que jamais, et de se contenter de gagner plutôt que pas du tout, car la crise actuelle pourrait durer longtemps.

La question de transport.

En outre de la question de la réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada que la chambre nationale de commerce a étudiée à sa dernière session et résolu de pousser vigoureusement devant le Congrès, cette organisation s'est aussi occupée sérieusement de trouver des moyens économiques de transport entre l'Ouest et l'Océan. Le comité exécutif avait soumis à ce sujet un rapport et certaines résolutions demandant au congrès de se charger de la législation sur les chemins de fer traversant plusieurs Etats, d'incorporer une compagnie qui voudrait construire une voie ferrée double qui serait exclusivement employée au transport du fret, et en faveur du développement des moyens de transport par eau comme étant le seul remède efficace contre le monopole et les exactions des compagnies de chemins de fer. Le tout se terminait en se réjouissant de la décision prise par le gouvernement fédéral d'élargir les canaux Welland et du St. Laurent. Les efforts faits par le peuple de New-York pour agrandir le canal Erie et en recommandant de pousser vers un prompt achèvement les travaux d'amélioration entrepris dans les rivières Mississippi et Ohio.

M. Grosvenor, de St. Louis, président du comité, accompagna ce rapport d'un discours dans lequel il fit voir l'importance extrême qu'il y a de donner à cette difficulté une solution prompt et pratique. La fermentation qui existe dans l'Ouest peut devenir dangereuse et mettre en péril les plus chers intérêts de la nation. Il croit que le meilleur moyen qui puisse être adopté est d'améliorer la navigation du Mississippi de manière à pouvoir expédier par cette voie les produits jusqu'à la Nouvelle-Orléans en hiver, de créer la concurrence entre les compagnies de chemins de fer et l'élargissement des canaux canadiens qui déjà soulagent considérablement le marché de l'Ouest.

M. Baker, de St. Louis, dit qu'il ne voyait qu'un moyen d'obvier à la difficulté et que c'était de construire une voie ferrée double depuis New-York et Philadelphie jusqu'à Chicago et St. Louis; de sous-raire cette ligne à tout contrôle des législatures d'Etats à travers lesquels elle passerait et de la soumettre au seul congrès fédéral.

Les délégués de Montréal, MM. McLenan et White exposèrent les grandes facilités offertes par le port de notre ville et les efforts qui sont faits par le gouvernement canadien pour augmenter la capacité de nos canaux. Les travaux sont commencés

sur le canal Welland et poussés activement: on espère qu'ils seront terminés dans trois ans. Le droit exigé actuellement ne dépasse pas 1/2 cent par minot. Si le Congrès américain faisait des lois un peu plus libérales qui permettent aux Canadiens d'avoir libre accès sur les marchés du Nord-Ouest, les transactions pourraient se multiplier infiniment au grand avantage des deux pays.

Le rapport fut envoyé au comité de transport auquel plusieurs MM. furent ajoutés. Après délibération il rapporta les résolutions suivantes:

10. Résolu que l'augmentation des facilités et l'abaissement des taux de transport entre l'intérieur et les ports de mer, ne doivent plus être considérés comme des mesures d'intérêt local, mais sont devenus des nécessités nationales.

10. Résolu que la seule restriction complète et permanente à l'exaction de taux déraisonnable de transport se trouve dans le développement et l'amélioration des routes d'eau de manière qu'elles puissent mouvoir le fret au plus bas prix durant toute l'année et soumettre aussi les chemins de fer à une concurrence salutaire. C'est pourquoi nous nous réjouissons de l'agrandissement des canaux Welland et du St. Laurent par le gouvernement canadien; les efforts faits par l'Etat et les citoyens de New-York pour améliorer les méthodes de transport par les canaux de cet Etat; de la grande attention donnée aux autres projets de communications intérieures par eau, et nous espérons que l'amélioration du Mississippi et des grandes voies d'eau nationales sera poussée sans retard à bonne fin.

Ces résolutions furent adoptées à l'unanimité, prouvant par là que les intérêts locaux se tiennent devant une nécessité nationale et que tout le monde comprend maintenant que toutes les routes ne sont pas de trop pour accommoder l'immense trafic actuel et futur de l'Ouest. Les Américains sont taire leurs jalousies à l'endroit du canal Welland et reconnaissent qu'il est autant et plus nécessaire à leur prospérité qu'à la nôtre.

Rien ne prouve mieux l'appréciation qu'ils en font que le fait d'avoir placé son amélioration en tête des projets qui méritent l'appui et l'approbation du commerce.

Voilà le résultat de quelques années d'efforts et de la discussion amicale à laquelle les conventions des Chambres de Commerce du Canada ont donné lieu. C'est beaucoup et nous félicitons cordialement les deux pays de la bonne entente qui s'établit de plus en plus entre eux. Si les efforts pour renouveler le traité de réciprocité réussissent, comme il y a lieu d'espérer, nous entrerons dans une ère de prospérité inconnue jusqu'ici, de paix et de bonne entente qu'il sera impossible à la politique de briser. Les chances des intérêts seront tellement serrés que l'un et l'autre se trouveront dans l'obligation de tout faire pour empêcher une rupture et même un refroidissement notable.

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.
500 Barils } Whisky de Seigle,
300 do

En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,

10, Rue St. Nicholas.

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail
Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles
No. 96, RUE MCGILL

Vis-à-vis le marché Ste. Anne

MONTREAL

24 juill et

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR

D'Épiceries et de Denrées Colo-
niales, Vins, Spiritueux

Etc., Etc., Etc.,

QUAIDE HUNT

BASSE VILLE

QUEBEC

8 mai

31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de
Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf
et de Sulf

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER.

30-30

N. QUINTAL

Négociant en Épiceries, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées colo-
niales, Fruits, etc., etc., importés directement.**HAMILTON & Cie.**

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Étape

05,—Rue St. Joseph,—105

Vis-à-vis la Ruelle Duprô

MONTREAL.

30-30

GAUTHIER, MAYRAND & Cie

IMPORTATEURS DIRECTS

279 & 281

Rue des Commissaires

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

Prix Exceptionnels de Bon Marché

L'Assortiment le plus complet en

Épiceries générales anglaises et
françaises,Vins, Liqueurs, Champagne, Mo-
selle de différentes marques
et qualités,Tabacs, Cigares indigènes, alle-
mands ou de la Havane,Produits français les plus variés,
en

Sardines,

Moutardes,

Huiles,

Fruits,

Bougies etc,

Bouchons,

Thés,

Cafés,

Sucres,

Melasses, etc,

Autres denrées coloniales,

Farine,

Lard,

Saindoux, etc., etc,

Poissons de toutes sortes,

Morue sèche et verte.

9 oct. 1878.

INSPECTION des FARINES

Le sous-signé ayant été nommé Inspecteur des Farines pour la Cité de Montréal, informe respectueusement les commerçants qu'il a établi son bureau

Au coin des rues Commune et
Colborne,

[ENTREPOT DE MOIR.]

Adresse du Bureau de Poste: Boîte 645½

M. HUTCHISON.

23 oct.

132, RUE ST. JOSEPHA mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Cha-
boillez.**C. A. DEPOCAS**

Épiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRES ET VAISSELLE

339 et 341 Rue St. Paul,

BASSE VILLE, MONTREAL. 52

LA 'CITOYENNE'
ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et
pléniement autorisée d'après les dispositions
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. DOUGLASS, Evêque de Montréal

Bureau Central: 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, Président

Les personnes désirant assurer leur vie sont
priées d'une manière toute spéciale d'examiner
d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les
Agents de la Compagnie et de**EDWARD STARK,**

Gérant département de la vie.

14 janv.

ON DEMANDE

Pour une affaire qui devra payer de \$4 à \$8
par jour sans s'éloigner de son propre voisinage
un certain nombre d'HOMMES et de FEMMES.
C'est une magnifique chance pour ceux qui se
trouvent sans emploi ou qui ont des heures de
loisir.

Des jeunes GARÇONS et des jeunes FILLES
pourraient y trouver un emploi également lucratif.

Pour les détails s'adresser à

J. LATHAM & Cie.,
22, Washington Street,
Boston, Mass.

23 août

RICHARD BERNIS

ANVERS (Belgique)

Agent du gouvernement canadien et de la ligne
Allan

Expéditeur Commissionnaire en général

Marchand-Exportateur

6 août

CHARBON AMERICAIN

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du **Charbon Américain**

DE TOUTE GROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York

PLUS

LES FRAIS DE TRANSPORT

EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.

Il reçoit aussi des commandes des particuliers pour quantité

Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

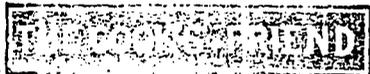
LOUIS TOURVILLE,

Coin des Rues des Commissaires et St. Sulpice.

27 28

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule origine et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLIS EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS, VITRES A VITRES MASTIC LAMPES PINCEAUX CHEMINÉES ETOUTES COLTAR Etc., Etc.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Seul Agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patente de Dossors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPE, PINCEAU et BARIL de Peinture.

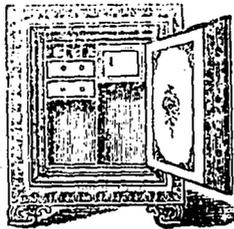
HOSPICE LABELLE & Cie

Marchands de

FARINES, GRAINS. ET PROVISIONS,

No. 10, Rue de Port,

MONTREAL.



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.

PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.

PORTES EN FER pour Barques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billes de Banques, Dents d'or, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Pensions.

COUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE. COFFRES-PORTES DE SECONDE MAIN pris en leur état de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

39

FRASER & COE

377 & 379

Rue des Commissaires

COIN ST. NICHOLAS

OFFRENT EN VENTE

2,000 Cases SEL DEAKINS FACTORY FILLED

5,000 do de GROS DE LIVERPOOL

2,000 do de FIN do

25,000 minots do de CAGLIARI

Importation 1873

300 Quintaux MORUE SECHE

50 Barils HU ILE PAILLE de LOUP MARIN

50 do HUILE DE MORUE

31-32

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE

Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres d'espèces parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et hoc omne genus: nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales au Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukee

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

Louisville

St. Joseph Syracuse

St. Paul.

SECCURSALLES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE.

Succursales dans la Grande-Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.

LA BELLE, AUGER & Cie.,

30-30

10, Rue du Port.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUTINE ET DU
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi : Poêles doubles à un ou deux fournaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres. 52

S. CLOUTIER,

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29, —Rue St. Joseph,—No. 29,

MONTREAL.

30-30

E. HUDON, FILS & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

374, —RUE ST. PAUL,—374

MONTREAL.

E. HUDON, Sr.,

E. HUDON, Jr.,

ALPHONSE HUDON.

9 oct. 1873.

L'ALMANACH DU PEUPLE

POUR L'ANNÉE 1874

(Cinquième année)

Prix, à la douzaine, 30 cent.

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VAPOIS,
227 et 229, Rue St. Paul,
Montréal.

3 oct.

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, éc.,

Gérant et Secrétaire

EDWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province. 15-18

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co.

Fabricants d'Huile de Lin

QUEBEC, P. Q.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

N. VALOIS & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

GAUCHER & TELMOSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSE.

Thomas, Thibaudau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal.
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL.
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52AGRICULTURAL
INSURANCE COMPANYCAPITAL \$500,000.
GOVERNMENT DEPOSIT \$100,000.OFFICE
245 ST. JAMES ST. MONTREAL,
E. H. COFF, MANAGER.

AVANTAGES OFFERTS

1er. La plus grande garantie sous la forme d'un vaste capital monétaire payé et cent mille plâtres déposés au gouvernement comme sûreté pour les détenteurs de polices.

2ème. Cette Compagnie se borne à assurer les propriétés rurales et les résidences isolées.

3ème. Cette Compagnie assure contre les pertes et dommages causés par la foudre soit qu'il y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assurance contre le feu et "l'Agricultural" est la seule Compagnie en Canada qui offre cette garantie aux détenteurs de polices.

27 July

am 7-cm s et h

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que par la régularité des prix. 17

Ancelle & Morice

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS

Consistant principalement

Vins,
Genièvre

Eaux-de-Ve,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivé par les navires

"Euclide," "Jacques-Cartier," "Courrier du Canada," de Marseilles

"Thrush" et "Hector," de Bordeaux

"Strutheden," d'Espagne

"Rock City," de Londres

"Gle. bervio," de Glasgow.

— AUCS —

Une consignation de

Bouillons, Capsules, Eponges, Champagnes, Citrons et Oranges.